



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

DECISION MUNICIPALE

OBJET : Affermissement des tranches optionnelles des lots 3, 4 et 5 du marché Travaux d'aménagement du Fort de Champigny - Phase II

Le Maire de CHENNEVIERES-SUR-MARNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22, L. 2122-23 et L. 1414-4,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L. 2194-1, R.2113-6,

VU la délibération n° 2020/007 du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs accordée au Maire par le Conseil Municipal, modifiée par les délibérations n° 2021/056 du 4 mai 2021 et n° 2021/099 du 28 septembre 2021 et notamment le point 4° autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants [...],

VU le dossier de consultation des entreprises publié le 14 octobre 2021 relatif au marché " Travaux d'aménagement du fort de Champigny - phase 2 ",

CONSIDERANT que ce marché comporte plusieurs lots dont les lots 3 « Serrurerie », 4 « Menuiserie » et 5 « Electricité-Plomberie »,

CONSIDERANT que ces lots comportent chacun une tranche ferme et une tranche optionnelle,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'affermir la tranche optionnelle :

- du lot 3 serrurerie « Caponnière du saillant » pour un montant estimatif de 52 200,00 €HT,
- du lot 4 menuiserie « Caponnière du saillant/le magasin à poudre » pour un montant estimatif de 78 604,00 € HT,
- du lot 5 électricité/plomberie « Caponnière du saillant/le magasin à poudre » pour un montant estimatif de 50 756,40 € HT.

ARTICLE 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice considéré.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en Préfecture
le 4 mai 2023

Le Maire,

Fait à Chennevières-sur-Marne,
le 2 mai 2023.

Jean-Pierre BARNAUD



Jean-Pierre BARNAUD



Maire

Lettre recommandée AR n°1A 198 318 6216 9

TB/CV : 2023-007

Affaire suivie par Dominique Djedji
Service Commande publique
Tél. : 01.75.65.10.45

Société TEMPIER SARL
9, Route de Gasville
ZA De Mondétour
Le bois Paris
28630 NOGENT LE PHAYE

Chennevières-sur-Marne, le

Objet : Marché « Travaux d'aménagement du Fort de Champigny – Phase II »
Affermissement de la tranche optionnelle du lot n°3 serrureries « Caponnière du saillant »

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Ville de Chennevières-sur-Marne a décidé d'affermir la tranche optionnelle relative au marché cité en objet pour le lot n°3.

Aussi, conformément à l'Acte d'Engagement, la tranche optionnelle du lot n°3 vous est notifié pour un montant de 52 200,00 € HT.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre BARNAUD

Maire de la Ville de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Métropolitain du Grand Paris
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne
Vice-Président du Conseil Territorial Grand Paris Sud Est Avenir

Lettre recommandée AR n°1A 198 318 6218 3

TB/CV : 2023-009

Affaire suivie par Dominique Djedji
Service Commande publique
Tél. : 01.75.65.10.45

Société CIDEG
30, avenue du Gué Langlois
C15
77600 BUSSY SAINT MARTIN

Chennevières-sur-Marne, le

Objet : Marché « Travaux d'aménagement du Fort de Champigny – Phase II »
Affermissement de la tranche optionnelle du lot n°5 électricité-plomberie « Caponnière
du saillant/ Le magasin à poudre »

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Ville de Chennevières-sur-Marne a décidé
d'affermir la tranche optionnelle relative au marché cité en objet pour le lot n°5.

Aussi, conformément à l'Acte d'Engagement, la tranche optionnelle du lot n°5 vous est
notifiée pour un montant de 50 756,40 € HT.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations
distinguées.

Jean-Pierre BARNAUD

Maire de la Ville de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Métropolitain du Grand Paris
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne
Vice-Président du Conseil Territorial Grand Paris Sud Est Avenir